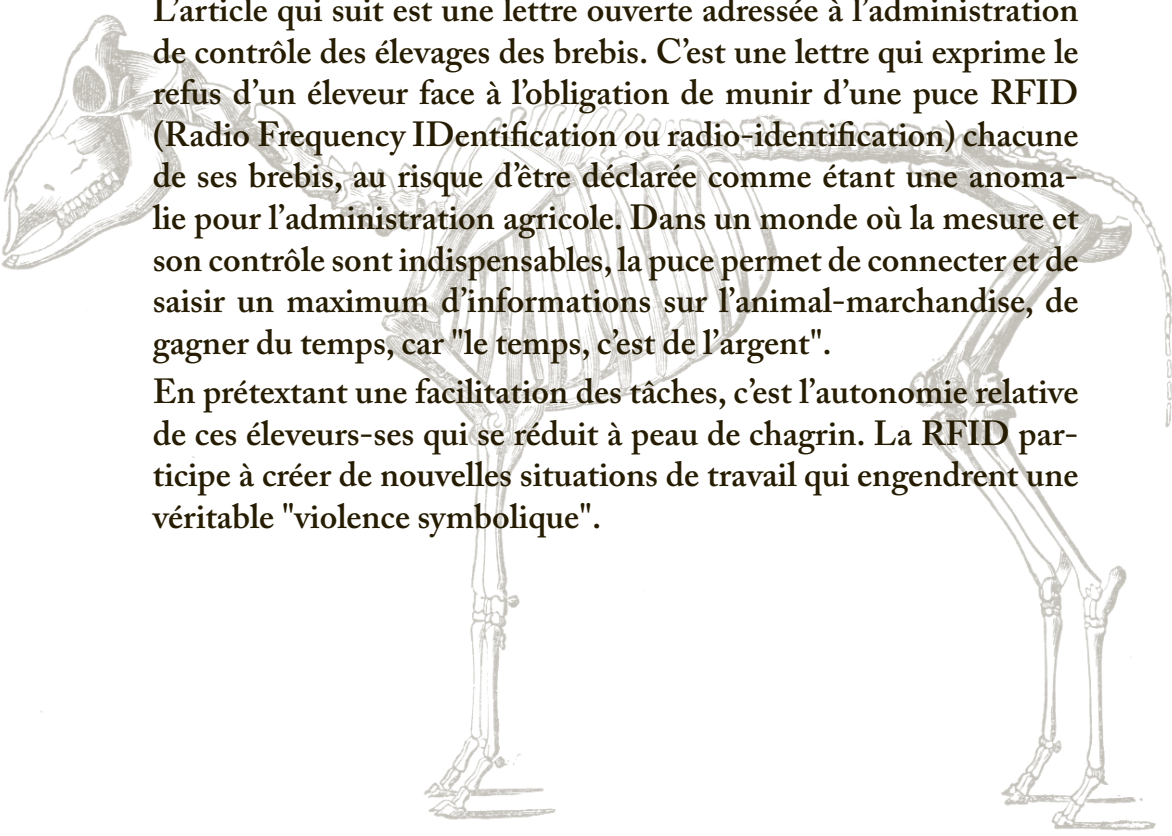


À CEUX QUI NE SONT RESPONSABLES DE RIEN

MAIS QUI ONT POUR MISSION DE GÉRER L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DES MASSES



L'article qui suit est une lettre ouverte adressée à l'administration de contrôle des élevages des brebis. C'est une lettre qui exprime le refus d'un éleveur face à l'obligation de munir d'une puce RFID (Radio Frequency IDentification ou radio-identification) chacune de ses brebis, au risque d'être déclarée comme étant une anomalie pour l'administration agricole. Dans un monde où la mesure et son contrôle sont indispensables, la puce permet de connecter et de saisir un maximum d'informations sur l'animal-marchandise, de gagner du temps, car "le temps, c'est de l'argent".

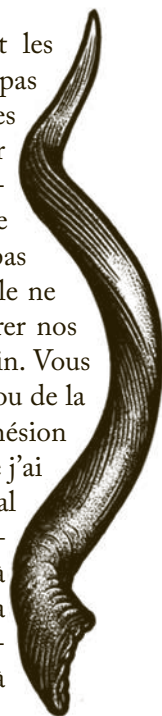
En prétextant une facilitation des tâches, c'est l'autonomie relative de ces éleveurs-ses qui se réduit à peau de chagrin. La RFID participe à créer de nouvelles situations de travail qui engendrent une véritable "violence symbolique".

Au sujet de l'identification électronique des petits ruminants et plus généralement de la traçabilité des denrées alimentaires

Mesdames et Messieurs les administrateurs du bien public,

Je viens de subir, ce mercredi 11 juin 2014, un quatrième contrôle en cinq ans par les services délégués de l'Agence des services et des paiements (ASP) pour le compte de l'administration agricole française concernant la conduite de mes troupeaux de brebis et de vaches. Compte tenu de la fréquence habituelle des contrôles dans les fermes françaises, reconnue statistiquement comme se répétant en moyenne une fois tous les dix ans sur une même ferme, il serait sans doute de bon ton d'épingler le scandale d'un acharnement à mon égard ; où l'on voudrait discerner une volonté politique de me mettre au pas de manière discriminante. D'autant que les contrôles précédents avaient donné l'occasion à l'administration de mesurer à quel point j'étais réticent à me conformer aux exigences des « bonnes pratiques » en matière d'alimentation industrielle des masses de consommateurs.

Je m'empresse de lever immédiatement un éventuel malentendu et les quelques inquiétudes qui menaceraient de vous assaillir. Je ne voudrais pas laisser croire que l'administration française serait noyautée par quelques humains zélés qui feraient preuve d'un libre arbitre propre à orienter leurs actes sur la base de critères autres que la froide application de règlements. Vous nous avez trop systématiquement seriné que vous étiez de simples exécutants et que vous n'étiez responsables de rien pour ne pas vous prendre au mot. Cette lettre ouverte est donc de son époque ; elle ne s'adresse à personne, seulement à une machine sociale chargée de gérer nos vies concernant les modalités de bonne alimentation du cheptel humain. Vous le savez comme moi, qu'il n'y a plus d'ennemi ; il n'y a que de la bonne ou de la mauvaise gestion pour garantir la « Protection des Populations et la Cohésion Sociale ¹ ». Vous serez donc heureux d'apprendre que la contrôleuse que j'ai été forcé d'accueillir sur ma ferme a fait l'objet d'un traitement cordial comme nous sommes invités à le faire dans votre *Guide des bonnes pratiques des contrôlés*. Mais je dois vous l'avouer : cette cordialité s'est faite à mon corps défendant. Je suis encore partiellement de la vieille école. Ma conformation à l'esprit gestionnaire n'est pas encore totalement aboutie. Mes insatisfactions me laissent encore bien trop souvent enclin à



¹ Nouvelle appellation de ce qui se nommait trop partiellement dans l'ancien système de gestion les « services vétérinaires », laissant improprement entendre que l'administration donnait la priorité à la santé animale en négligeant celle des humains. Les mentions sont désormais fort justement éclaircies.

un sentiment de colère voire de révolte difficile à contenir et je voudrais voir encore partout des ennemis. Là encore, rassurez-vous, les dispositifs sont performants. C'est une très bonne idée et parfaitement ajustée d'inciter les contrôleurs à ne jamais s'informer quant aux sanctions financières ou pénales des manquements au respect de la réglementation. Défaite de tout scrupule ou d'éventuel reliquat de sentiment de responsabilité, et donc de culpabilité, l'exécution de la tâche en est grandement facilitée et il est bien difficile de trouver en ces personnes des victimes expiatoires de notre rage.

J'avais décidé que ce contrôle serait pour moi l'occasion d'une affirmation politique de refus de me soumettre à l'obligation d'affubler les oreilles de mes brebis de puces électroniques, et plus généralement à toutes les normes garantissant ce que vous nommez « traçabilité ». Pour cette raison, j'ai accueilli la contrôlease en compagnie d'une vingtaine de personnes venues, en solidarité, affirmer avec moi ce refus. Le problème, dont je viens vous faire part par la présente, est que tout s'est malheureusement bien passé. La contrôlease a ainsi pu constater, avec son sourire cordial et innocent, que je ne respectais en rien les modalités du dispositif de traçabilité : aucun étiquetage adéquat d'aucun des animaux, aucun bordereau de circulation des animaux qui ont quitté la ferme, aucune facture, pas de cahiers d'élevage ni d'agnelage, etc. Tout s'est bien passé puisque mon activité, mes brebis et moi-même sommes désormais affublés d'un « 100 % d'anomalie ». Reste désormais à la froide machinerie sociale qu'est l'administration agricole à donner la suite méritée en termes de sanctions. Le logiciel chargé de cette fonction ne manquera pas

de supprimer l'intégralité de mes primes européennes, c'est-à-dire l'intégralité de mon modeste revenu et des poursuites pénales exigeront peut-être quelques menues amendes². Ma mauvaise volonté flagrante est un aveu de trop mauvaise gestion des « risques alimentaires » pour que vous permettiez à un quelconque consommateur de prendre le risque d'avaler une viande si peu conforme.

Je comprends fort bien vos soucis. Trop de scandales alimentaires ont épinglé l'ensemble des maillons de la filière alimentaire, l'administration elle-même, pour manquement à leurs obligations. N'étant responsable de rien quand vous faites bien votre travail, il serait dommage que vous le deviez pour ne pas l'avoir fait comme il se doit. Je partage en effet également le souci du travail bien fait. Mais à la différence de vous, j'y ajoute en sus deux autres soucis : celui d'une recherche d'autonomie dans la manière de mener ma vie et celui d'un sentiment de responsabilité à l'égard de mes faits et gestes. Je ne parle par ici de responsabilité « républicaine » qui doit amener chacun à « respecter » les règles communes pour le bon fonctionnement de la société, mais de cette responsabilité qui exige chaque jour une « attention » aux êtres qui nous entourent sans cesse stimulée par une autre exigence : celle d'enrichir les liens qui



² Sans aucunement vous mener à passer à l'acte, je rappelle que l'État s'est doté d'un règlement qui l'autorise à sanctionner les contrevenants d'une amende pour le moins dissuasive de 400 euros par animal non conforme.

nous unissent. Cette dernière exigence ne vous parlera peut-être pas. Elle fait référence à d'antiques dispositions humaines, d'avant la société totale réduite à un système de gestion. Je parle d'une époque où le paysan n'était pas qu'une fonction dans un système d'alimentation des masses et où les brebis n'avaient pas que pour fonction de fournir de la viande. Je conviendrai avec vous qu'en « ces temps-là » on ne manquait sans doute pas de souffrir d'indigestion, au moins autant qu'aujourd'hui. Mais dans ces temps où la publicité ne berçait personne de l'illusion qu'une société totale pourrait maîtriser l'ensemble du processus d'alimentation

des masses, on pouvait encore éprouver, sans garantie, un sentiment de liberté. Celui-ci, je vous le jure parce qu'il m'arrive encore de l'éprouver, produit des conséquences étranges. Non pas celles de ne penser qu'à soi et à son propre confort, au détriment éventuellement des autres, mais le sentiment d'être pris dans des relations et d'en prendre soin parce qu'elles sont les conditions de ce sentiment de liberté. À cette époque, on ne parlait pas, par exemple, de bien-être animal. Prendre soin, ce n'était pas répondre aux exigences de fonctionnalité productive d'un organisme pour accroître sa productivité. Vous le croirez ou pas, mais parfois il s'agissait même d'y prendre du plaisir. Pire même, parfois il s'agissait de ne rien faire, de laisser les animaux vivre sans nous, sans nos exigences, au moins quelques heures, voire quelques jours. Parfois même, mais là j'ai peur de susciter l'incrédulité de votre part, on pouvait même faire

confiance à des connaissances intuitives et empiriques pour façonner des relations avec des animaux d'élevage. Maintenant que votre incrédulité est atteinte, je m'autorise à toutes les excentricités : à une époque, paraît-il, on élevait également les enfants de la sorte. Rappelez-vous, c'était l'époque où l'encadrement éducatif, social, sanitaire, psychologique et pénal n'avait pas atteint son ambition de reproduction de citoyens conformes aux exigences d'un État capitaliste.

Vous me rétorquerez aisément que mes références posent problèmes parce que cet ancien monde n'offrait aucune garantie et qu'il était en proie à la sauvagerie, chacun défendant ses intérêts avant l'intérêt commun. Certains ont théorisé cet état positivement ou négativement en le nommant libéralisme. Vous ajouterez que l'État en tant que système de gestion des masses est justement l'instance qui empêche de laisser libre cours à cette liberté sauvage et qui garantit le bien commun. Mais en parlant de la sorte de liberté, vous la réduisez à la liberté d'entreprise. Ce n'est d'une part pas de cela dont je parle et vous êtes par ailleurs bien placés pour constater que l'État n'est pas l'instance castratrice de cette liberté d'entreprise mais bien plus l'instance qui a autorisé sa prolifération et protégé les salauds qui en tiraient profit. C'était l'instance suprême qui organisait la domination des masses administrées. Mais vous avez raison, nous n'en sommes plus là. À cette époque, on y trouvait encore de bonnes raisons pour assassiner un chef d'État³ parce que sa

³Peut-être vous rappelez-vous qu'à la fin du XIXe siècle, l'ancien président de la république, Sadi Carnot, fut victime de ce retour de manche, exprimé par l'anarchiste Caserio, certes avec un brin de naïveté quant aux effets espérés.

responsabilité dans la gestion de la domination était criante. À part quelque acte de folie, on imagine mal M. Hollande, par exemple, susciter un tel sentiment de rage autorisant de telles conséquences, il n'y a guère plus que les juges et procureurs qui, au sein de l'appareil d'État, ont encore l'occasion de susciter de tels sentiments. La révolte ne gronde manifestement pas assez pour qu'un sort adéquat leur soit réservé. Accepter de n'être qu'une fonction ou un paramètre dans un système de gestion des masses a cet avantage de ne plus pouvoir y déceler d'ennemi. Il n'y a que des fonctions et des paramètres. Il n'y a même plus à y négocier quoique ce soit, vos amis syndicalistes, sous-traitants de l'administration, l'ont bien compris. Il n'y a plus qu'à procéder à des ajustements de circonstance. Mais contrairement à vous, je ne m'en satisfais pas. S'il n'y a plus d'ennemi, toutes les raisons sont restées intactes pour en avoir. C'est bien le problème. Injustices, inégalités, humiliations, exploitation, mépris, écrasement, etc. sont toujours d'actualité. Votre chance, vous qui êtes du bon côté du manche, est que ces états de fait ne semblent plus ressentis à leur juste appréciation. Pour les ressentir pleinement, il faut être encore attaché à la liberté. Cet attachement semble faire défaut. Un plus grand impératif semble conduire les comportements dans une société moderne : la survie de la société telle qu'elle est. Pour cela, un seul horizon est convoqué et semble obtenir adhésion : la « gestion ». La gestion n'est pas seulement un mode de gouvernance où tout doit être calculé, mesuré, évalué, surveillé, contrôlé, réglementé, réprimé, pénalisé. Elle est le scandale de l'existence de l'État depuis sa naissance. La nouveauté n'est pas dans les moyens techniques à disposition, tou-

jours plus sophistiqués. La nouveauté, qui a déjà une longue histoire, est que cette gestion ne tient plus tant par des dispositifs que par des dispositions. Que chacun, à force de ne voir se dégager aucun autre horizon s'est résigné à mener sa vie sous le mode gestionnaire. Pas seulement en laissant gérer sa vie par d'autres instances telles que l'État et l'industrie, mais également en prétendant gérer sa vie. Comme l'État gère ses administrés, l'administré gère son temps, ses enfants, ses relations amoureuses, son potentiel santé, etc. De sorte qu'il n'y a plus aucun contraste entre les exigences d'un État et celui d'un individu. Silence, on gère. Un éleveur gère son troupeau. Ou plutôt faudrait-il dire « gère son stock de viande sur patte ». Ou encore « gère son potentiel de biodiversité » dans la version écologiste de la gestion. La gestion c'est l'extinction de la vie. C'est substituer la communication à l'attention. Substituer l'échange à la relation. Substituer l'efficacité à l'intensité. Substituer la programmation à l'imprévu. Substituer le pragmatisme à la nécessité. Substituer l'authenticité à la beauté. Substituer la survie à la simple existence. Dans la région de Fukushima, comme de Tchernobyl, prendre soin de soi passe désormais par gérer les becquerels. La vie se décompte... Plus sûrement encore que la radioactivité, ces dispositions gestionnaires pénètrent nos chairs, nos cerveaux. Le mal est profond. Avec un brin de lucidité, vous auriez même raison de considérer cette lettre comme le résultat d'une gestion de ma haine, de ma rage, il y a en effet une forme de calcul et donc d'abdication dans le fait de vous laisser continuer à gérer nos affaires sans que vous en subissiez les conséquences.

En attendant que d'autres, avec moi, deviennent votre cauchemar, il ne reste qu'une petite issue : me désaffilier. Je ne vous laisserai pas une énième victoire en vous octroyant la possibilité de m'interdire d'être éleveur. Il me reste encore quelque dignité pour entamer à ce jour ma disparition en tant qu'éleveur admini-

nistré. C'est la condition pour continuer à espérer un jour être paysan. Je ne vous invite pas à un méchoui pour fêter cela. Au mieux vous risqueriez l'indigestion avec une viande « non tracée », au pire la viande d'administrateur n'est pas bonne à manger.

La colère se cultive sans prime, se répand sans traçabilité et se pratique sans identification électronique.

Yannick Ogor

**Éleveur de brebis en voie de
disparition administrative**



Précision sur la lutte en cours contre le puçage des petits ruminants et la traçabilité alimentaire

La réglementation de l'identification des ovins et des caprins via les puces électronique RFID est soumise au programme européen de traçabilité des petits ruminants, qui fait suite à l'épidémie de fièvre aphteuse au Royaume Uni. L'opposition au puçage et à la traçabilité existe dans différents pays de l'Union européenne. En France, entre 2005 et 2010, la lutte était menée par des éleveurs non-syndiqués, des éleveurs de la CNT-FTTE, ainsi que des gens extérieurs à l'agriculture mais engagés dans des luttes semblables.

À partir de 2010, parmi les collectifs d'éleveurs qui s'étaient opposés à la vaccination obligatoire des bêtes contre la fièvre catarrhale ovine, certain-es tentent un rapprochement avec la lutte contre le puçage électronique. Cette heureuse initiative gonfle les rangs des opposants. Des collectifs contre le puçage se constituent dans plusieurs régions et des rencontres inter-collectifs s'organisent. À plusieurs endroits, des contrôleurs ont été reçu collectivement afin de modifier autant que possible le rapport de force ou du moins de révéler le caractère humiliant de cette situation. Si plusieurs administrations ont été occupées (Manosque, Albi, Foix, Rennes, Cachan), ce ne fut jamais pour tenter de négocier quoi que ce soit mais tout simplement pour les empêcher autant que possible de travailler et manifester publiquement une hostilité au puçage électronique des animaux ainsi que d'exprimer un refus de la traçabilité dans son ensemble.

En 2010, la Confédération Paysanne commence à s'intéresser sérieusement à cette lutte. Suite à une journée de mobilisation le 17 décembre 2014, elle annonce que deux "victoires" auraient été obtenues : celle du report de deux ans concernant l'obligation d'« électroniser » les bêtes nées avant 2010 (année d'obligation de pucer à la naissance), dans la mesure où elles restent sur la ferme ; et la prise en compte des animaux identifiés avec l'ancien système pour le calcul de deux primes (ICHN et MAE). En revanche, les boucles plastiques ne peuvent être reconnues comme moyen d'identification pour toucher les aides ovine ou caprine du premier pilier de la PAC (portant sur le soutien des marchés et des revenus agricoles tels que les *aides jeunes agriculteurs*), ce qui peut induire la perte d'une partie de ces aides pour les éleveurs qui n'utiliseront pas le puçage électronique. Cette annonce de la Confédération Paysanne a provoqué une démobilisation autour de la lutte contre le puçage électronique, alors que des éleveurs ont été sanctionnés et des actions de solidarité engagées.

Le syndicat met en place une bien bancale « stratégie nationale » : il s'oppose à « l'obligation » du puçage électronique des brebis, mais n'est pas contre la traçabilité (il demande une « liberté » de moyen) ni contre les contrôles (il demande un débat sur leurs modes d'application). Cette stratégie est opposée à celle de la lutte, qui allait au-delà du refus du puçage.

Différents collectifs continuent à lutter malgré la démobilisation dans le milieu agricole. Les puces RFID, après avoir été obligatoires pour identifier les petits ruminants, se retrouvent utilisées dans la gestion de notre quotidien : dans les badges de transport en commun, les tickets de festival, comme cela s'est vu au festival de musique *Les Vieilles Charrues* ainsi que dans les différents services publics tels que les cantines scolaires, les médiathèques ou les piscines municipales.

L'opposition au puçage des animaux d'élevage, à défaut d'enrayer de manière décisive l'emprise de l'administration sur les activités agricoles, a le mérite de faire apparaître son rôle : trier le bon grain de l'ivraie, favoriser les systèmes de production industriels et éliminer tous ceux qui refusent de s'y conformer. Les prétextes ne manquent pas pour alimenter ce rapport de force et se défaire de cette emprise sur nos vies.

Source : *Aux éleveurs en lutte contre le puçage électronique des brebis et des chèvres et à leurs complices*, disponible sur contrelepucage.free.fr